

6 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Pour une politique ambitieuse vers les aidants familiaux

8,3 millions d'aidants aident régulièrement et à titre non professionnel au moins une personne de leur entourage vivant à domicile¹ : accompagnement chez le médecin, tâches ménagères, aide à s'alimenter, soutien financier ou matériel.. Auprès d'une personne handicapée, malade ou âgée, l'aide apportée s'exerce principalement dans le cadre familial.

À l'occasion de la 3^{ème} journée nationale des aidants, l'UNAF souhaite rappeler le rôle indispensable des aidants familiaux. L'UNAF et le réseau des UDAF se sont engagés depuis plusieurs années en faveur d'une reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle crucial et prégnant des aidants familiaux notamment au sein du CIAAF².

Si les familles doivent assumer une part de solidarité auprès des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ce soutien doit être accompagné par les pouvoirs publics qui, de leur côté, doivent mener une politique ambitieuse en direction des aidants familiaux.

Depuis la Conférence de la Famille en 2006, les aidants familiaux sont sortis de l'ombre, mais les mesures à destination des aidants manquent de cohérence et génèrent de lourdes inégalités de traitement.

Le Collectif Inter Associatif d'Aide aux aidants Familiaux, a élaboré une série de propositions intitulées « ce que veulent les aidants ». Elle donne les grandes lignes d'actions à mettre en place pour améliorer le sort des aidants. Cette plaquette est téléchargeable sur www.ciaaf.fr et sur www.unaf.fr.

Certaines de ces propositions ont été relayées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie dans son dernier rapport d'activité qui propose des axes de travail pour mener une politique en direction de tous les aidants familiaux.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics doivent poursuivre les efforts et traduire ces demandes en actes.

¹ Données issues de l'enquête Handicap Santé auprès des aidants informels (HSA)

² Créé en 2004, le CIAAF (Collectif Inter Associatif d'Aide aux aidants Familiaux) réunit l'UNAF, l'UNAPEI, l'APF, France Alzheimer, UNAFTC, UNAFAM, CLAPEHA, ANPEDA, l'AFM et l'AFSEP. Il a pour mission de représenter et défendre l'intérêt des aidants familiaux.